

Ligue Belge de la Sclérose en Plaques
Monsieur Didier VERSAVEL
Administrateur
Avenue Plasky, 173
1030 BRUXELLES

Bruxelles, le 17 SEP 2006

N/réf. : 06/MA/TP/RG/PB/gl-879/ind.92445
Votre correspondante : Patrick BEAUFORT (Tél. : 02/221.88.99)

Objet : Votre action dans les écoles organisées par la Communauté française.

Monsieur l'Administrateur,

Madame Lise-Anne HANSE, Directrice générale de l'Enseignement obligatoire m'a bien fait parvenir votre demande qui a retenu toute mon attention.

L'action que vous souhaitez entreprendre au sein des établissements scolaires est importante puisqu'elle participe à l'éducation citoyenne des enfants et des adolescents. C'est donc avec plaisir que je marque mon accord et que je vous autorise à entreprendre votre action dans les écoles organisées par la Communauté française.

J'avertis immédiatement mon Administration de ma décision.

Je vous souhaite une pleine réussite dans la concrétisation de votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie ARENA